

Château de Ségure
65240 ARREAU

Séance du 29 mai 2017

N° 2017-77 B

Référence écriture délib :
PC/IW/CS

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mai, à 15H00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion du château Ségure à Arreau, sous la Présidence de **M. CARRÈRE**

Présents votants (10) : CARRERE Philippe, BEYRIE Maryse, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël, MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Le quorum étant atteint, le **Bureau Communautaire** peut délibérer.

Nombre de membres en exercice :	10
Qui ont pris part à la délibération	10
Votes pour : 10	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	22 mai 2017

Annule et remplace la délibération n°57B-2017 du 11/04/17 (modification de la grille de calcul DDT)

Monsieur Le Président rappelle au Bureau communautaire la prise de compétence de la Communauté de communes concernant l'**animation du site Natura 2000 « Rioumajou-Moudang »**.

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'animation, le coût de l'animation a été estimé **pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018** à un montant de **41 139,04 euros, dont 77 jours d'animation**.

Ce coût comprend :

- l'animation du site Natura 2000,
- la réalisation du bulletin d'information,
- une prestation d'animation des MAE du site (Mesures agro environnementales), et un panneau de communication sur les actions pastorales du Moudang,
- une action d'amélioration des connaissances sur la population d'Oreillard montagnards des granges du Moudang.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'une aide pourrait être accordée par l'Etat et l'Europe (FEADER) à hauteur de 100% du montant total des dépenses liées à l'animation sur la période précitée.

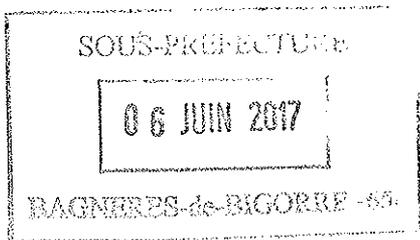
Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents, le Bureau Communautaire décide :

- De demander l'aide de l'Etat et de l'Europe (FEADER) à hauteur de 100% des dépenses engagées ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Président,
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU



OBJET : Demande de subvention pour l'animation du DOCOB « Rioumajou-Moudang » du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018